



C

**COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU CONSEIL DES MINISTRES REUNI A CASABLANCA  
SOUS LA PRESIDENCE DE SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, QUE DIEU L'ASSISTE  
LE 23 KAADA 1445 (FR JUIN 2024)**

\*\_\*\_\*

**I- La Ministre de l'Economie et des Finances a présenté un exposé sur les orientations stratégiques de la politique actionnariale de l'Etat.**

**II- Le Conseil a approuvé les projets de textes suivants :**

**✚ Projet de loi organique :**

- **Projet de loi organique n° 30.24** modifiant et complétant la loi organique n° 02.12 relative à la nomination aux fonctions supérieures en application des dispositions des articles 49 et 92 de la Constitution.

**✚ Projets de décrets relatifs au domaine militaire :**

- 1. Projet de décret n° 2.23.925** portant création de deux Zones d'accélération industrielle de défense.
- 2. Projet de décret n° 2.23.547** modifiant et complétant le décret n° 2.98.548 du 28 chaoual 1419 (15 février 1999) portant statut particulier du corps des enseignants-chercheurs de médecine, de pharmacie et de médecine dentaire.
- 3. Projet de décret n° 2.24.152** modifiant et complétant le décret n° 2.14.330 du 5 moharrem 1436 (30 octobre 2014) portant création du Comité national de coordination dans les domaines de l'hydrographie, de l'océanographie et de la cartographie marine.
- 4. Projet de décret n° 2.24.446** complétant le décret n° 2.65.046 du 6 moharrem 1385 (7 mai 1965) relatif à la situation des attachés militaires, de leurs adjoints et des autres personnels militaires affectés auprès d'eux.

**III- Conformément aux dispositions de l'article 49 de la Constitution, sur proposition du Chef du Gouvernement, et à l'initiative des Ministres concernés, ont été nommés :**

- Le Directeur Général de l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) ;
- Le Président Directeur Général de Moroccan Agency for Sustainable Energy (MASEN) ;
- Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Ports (ANP) ;
- Le Directeur Général de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) ;
- Le Directeur Général de l'Office National des Aéroports (ONDA).